

AMENDEMENT DU GROUPE L'ÉCOLOGIE ENSEMBLE

« TOUR DES PAYS DE LA LOIRE : UNE COURSE INCLUSIVE »

Cadre réservé à l'administration :

Commission :

N° ou nom du
Programme ou du
rapport :

SESSION DES 20 ET 21 OCTOBRE 2022

AMENDEMENT AVEC IMPACT BUDGETAIRE :

-modification d'AE : / AP : / CP :

AMENDEMENT SANS IMPACT BUDGETAIRE :

Rapport 525 – Sport

Exposé des motifs

L'une des particularités accordées à la pratique sportive est sa capacité à véhiculer des valeurs et des messages faisant évoluer et progresser notre société. Parmi les engagements formulés dans le cadre de l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024, on y retrouve notamment le renforcement du rôle social du sport avec comme principale thématique d'intervention, l'inclusion, la solidarité et l'égalité.

Cette volonté d'égalité et d'inclusion par la pratique sportive est de plus en plus déclinée au sein des fédérations. C'est le cas de la Fédération Française de Cyclisme via son plan de féminisation comprenant entre autres la promotion de la pratique, la prévention contre les violences ou encore le développement du haut niveau ainsi que la médiatisation de la pratique féminine. Sur ce dernier point, l'arrivée de la dernière édition du Tour de France féminin a été suivie par plus de 3 millions de téléspectateurs, « une belle surprise » selon le directeur des sports de France Télévision.

Sur la question du développement de la pratique féminine les Pays de la Loire font figure d'exemple avec la création de la Team ELLES en 2016 permettant aux jeunes cyclistes de la région d'accomplir leurs carrières sportives, quels que soient les objectifs individuels, en les formant et leur facilitant l'accès aux compétitions de haut niveau national voire international.

Cette volonté d'inclusion par la pratique sportive est d'ailleurs partagée par la Région qui vient en soutien des comités et des ligues sportives par le biais de contrats d'objectifs permettant d'accompagner le mouvement sportif dans son fonctionnement au quotidien comme dans la mise en œuvre de projets concernant l'inclusion des personnes vulnérables, la mixité ou le développement de pratiques innovantes.

Pour autant, la proposition faite de créer le « Région Pays de la Loire Tour » n'intègre pas cette dimension puisqu'il est question ici d'une course exclusivement masculine. Cette course est pourtant l'occasion de mettre à l'honneur des femmes afin que leur engagement puisse trouver une résonance forte auprès d'autres femmes et en particulier les plus jeunes. Cette course pourrait donc contribuer par l'exemple à ouvrir le champ des possibles à travers des modèles dynamiques et positifs pour permettre aux plus jeunes d'oser et de s'engager dans des pratiques qui leur sont à priori exclues.

Il en est de même au sujet du handicap, pourtant annoncé comme la grande cause de ce mandat. Malgré la nomination d'une élue déléguée au handicap ou encore la volonté affichée de renforcer l'accès à la culture pour tous et le soutien au sport adapté, celui-ci est pour l'heure, lui aussi exclu de cet événement.

Délibéré :

Après :

Dans le cadre de son plan d'actions pour promouvoir, valoriser et dynamiser le territoire, la Région a décidé de créer une toute nouvelle course professionnelle de cyclisme, le « Région Pays de la Loire Tour »

Ajouter :

« Cette épreuve cycliste comprend une course masculine, une course féminine et une course handisport. »

Signature :

Franck NICOLON
Conseiller régional

